

Des manifestations comme celle-ci, et il y en eut plusieurs en France, ont eu un impact certain. Mais, sans doute, si elles avaient été plus nombreuses encore, auraient elles pu avoir une influence importante sur le déroulement futur des "événements".

1956, du 18 au 21 juillet ; Au Havre, tenue du 14ème congrès du P.C.F. au cours duquel est prise la décision de soutenir la re-crédation de l'Union des Jeunesses Communistes de France. Elle a déjà existé avant le regroupement de plusieurs associations patriotiques de jeunesse pour former l'U.J.R.F., pendant la 2ème guerre mondiale.

1956, 19 novembre : Le tribunal permanent des forces armées d' Alger condamne à deux ans de prison le jeune soldat Alban Liechti.

Fils aîné d'une famille de neuf enfants, jeune communiste, il est appelé sous les drapeaux en mars 1956 et, après quatre mois d'instruction, c'est l'annonce du départ pour l'Algérie. Il adresse alors à Monsieur le Président de la République une lettre où il dit notamment :

« Ma compagnie doit partir ces jours-ci en Afrique du Nord. J'ai toujours suivi les ordres qui m'ont été donnés. J'ai suivi avec attention l'instruction militaire. J'ai suivi volontairement le peloton. Je suis prêt à combattre quiconque s'attaquerait à ma patrie. Je veux être fidèle aux traditions françaises de lutte pour la liberté et la justice ».

Placé devant ce drame douloureux qu'est la guerre d'Algérie, il exprime à Monsieur le Président de la République « ses sentiments d'indéfectible attachement à la République française et à sa constitution », les raisons pour lesquelles « je ne peux, dit-il, prendre les armes contre le peuple algérien », car il est dit dans le préambule de la constitution : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ».

Y a-t-il dans cette attitude un acte d'indiscipline ou de rébellion ? Alban Liechti n'en est pas moins condamné à deux ans de prison.

Il est immédiatement jeté dans un cachot du centre pénitentiaire d'Alger, à quatre étages sous terre. Il y restera deux mois. Le 19 janvier 1957, pieds et poings liés, il est transféré au bagne de Berrouaghia. Grâce aux démarches engagées par le Secours Populaire Français, auxquelles se sont associées de nombreuses personnalités et des milliers de Français, Alban Liechti est transféré le 21 mars en France, à la prison des Soumettes, à Marseille, puis, le 2 mai, à la prison de Carcassonne. C'est un premier résultat de l'action qui s'étend dans tout le pays pour la libération d'Alban.

Dès que nous avons connaissance du geste d'Alban nous nous empressons de le faire connaître le plus largement possible.

Non, Alban n'était pas un voyou, un traître contrairement à ce que voulaient faire croire, dans un premier temps, les hommes politiques fauteurs de guerre

et les média à leurs bottes. Dans un premier temps seulement car ils se sont vite rendu compte que, même présenté comme ils le faisaient, le geste d'Alban risquait d'être interprété à sa juste valeur et de susciter des vocations.

Aussi n'en parlèrent-ils plus, pas plus qu'ils ne parlèrent, ou si peu, de la quarantaine d'autres jeunes, presque tous communistes, qui accomplirent la même démarche et parmi lesquels se trouvait Claude Despretz dont je parlerai plus tard.

Pour ma part j'étais très admiratif de l'attitude d'Alban et j'étais continuellement attentif à ce que nous l'évoquions dans chacune de nos initiatives. Nous avions édité une carte pétition, exigeant sa libération, que nous faisions signer à chaque occasion possible.

1956 c'était aussi l'année où tous ceux ayant mon âge, 18 ans, étaient conviés à la cérémonie de la visite de conscription. La tenue exigée, dès la porte franchie, était celle d'Adam.

Le lieu de rendez-vous pour moi et des dizaines d'autres navrais se situait au premier étage du 52 rue Labédoyère, bâtiment municipal hébergeant alors les services et salles d'audiences du Tribunal d'instance.

L'ordonnancement des réjouissances était le suivant :

Après avoir ôté nos vêtements nous étions invités à suivre, à la queue /eu leu, un parcours semé de stations où nous attendaient des médecins ou infirmiers militaires chargés de nous examiner sous tous les angles.

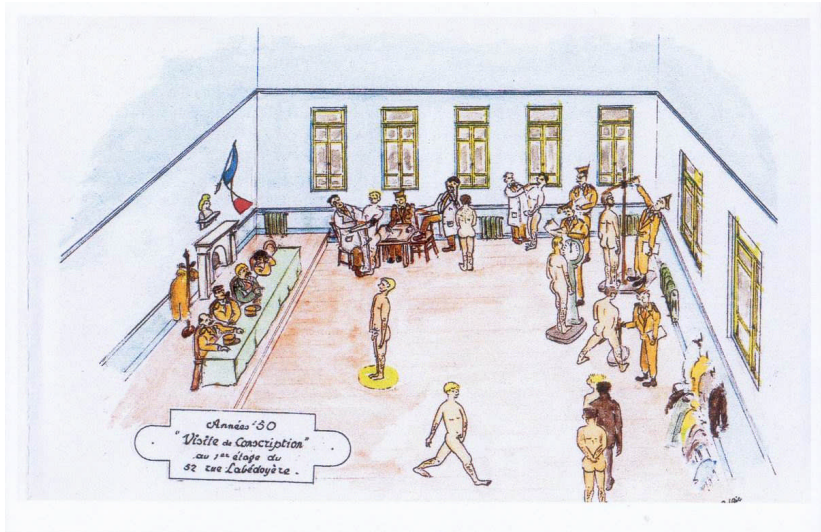
Ce chemin se terminait par un cercle tracé au soi où nous devions nous tenir bien sage devant une estrade où trônaient des officiels.

A remarquer, sur le dessin illustrant cette scène, deux détails particuliers :

Le premier à nous accueillir avait pour tâche de mesurer la hauteur de noire entrejambe, précaution sans doute utile à l'attribution future de nos pantalons. Mais beaucoup d'entre nous ont du se voir affublé de frusques démesurées à cause des agissements de notre mètreur. Il prenait, de temps à autres, un malin plaisir à lancer vers le haut la toise au lieu de la manier avec délicatesse. Il est aisé d'imaginer le résultat.

A la table des officiels, parmi les gradés, figurait un civil, le Maire de la ville

ou son représentant. Ce jour là, il s'agissait de mon camarade Albert Duquesnoy. Tout aussi surpris que moi de cette situation particulière, il me fit un clin d'oeil de compassion. Le soir même nous participions ensemble à une réunion du comité de la section du P.C.F.. Nous seuls pouvions connaître le pourquoi de nos sourires complices.



J'ignorais à cette époque qu'une grande partie du 52 rue de Labédoyère deviendrait bien plus tard, en 1975, le siège des sections du Havre du P.C.F..

1956. 14. 15. 16 décembre : A Ivry. tenue du 1^{er} congrès, constitutif, de l'Union des Jeunesses Communistes de France. Nous étions trois Havrais à y participer.

Notre cercle U.J.R.F. de Tourneville avait été étroitement associé à la préparation de ce congrès et, après consultation, plus de 85% de ses membres s'étaient déclarés favorables à une adhésion collective à l'U.J.C.F. Notre cercle prit alors le nom de Guy Moquet, jeune communiste fusillé à 17 ans par les nazis.

Des jeunes d'autres quartiers du Havre avaient également été intéressés à la création des J.C. et ainsi naquirent deux autres cercles, l'un à Aplemont, l'autre aux neiges qui, lui, prit le nom d'Alban liechti. Tous deux connurent un développement rapide.

Durant un peu plus de deux ans, Michel Normand et moi-même étions membres du bureau fédéral des J.C. .